



# Dès le 1er février, il sera possible de voyager avec un seul titre de transport en train, bus, tram et métro non seulement dans Bruxelles, mais aussi aux alentours

Avec les titres de transport intermodaux « BRUPASS » et « BRUPASS XL », les quatre opérateurs de transports publics rendent l'usage des transports publics plus facile et plus attractif pour se rendre à Bruxelles depuis la périphérie et inversement.

Suite à l'approbation par les différents Gouvernements, la SNCB, le TEC, De Lijn et la STIB lancent une nouvelle gamme de produits permettant d'accéder à tous les moyens de transports publics dans une zone élargie autour de Bruxelles. Jusqu'à présent, le périmètre était limité à la Région de Bruxelles-Capitale. Dès le 1<sup>er</sup> février 2021, grâce aux

**nouveaux tickets et abonnements BRUPASS XL, les voyageurs pourront aussi emprunter avec un seul et même ticket à tarif commun, le train, le bus, le tram et/ou le métro tout au long de leur trajet, dans un périmètre élargi à 11,5 km autour des 19 communes de Bruxelles (à l'exception de la desserte de l'aéroport). Le BRUPASS remplace les titres de transport MTB et JUMP en Région de Bruxelles-Capitale.**

Les transports publics sont essentiels pour quiconque souhaite se déplacer de manière sûre, confortable et durable, et demeurent la solution par excellence aux embouteillages. Afin de favoriser leur utilisation, de nouveaux titres de transport permettent d'accéder indifféremment à l'offre de transport public des 4 opérateurs pour les déplacements dans Bruxelles et au-delà.

### **Tous les avantages de l'intermodalité dans un périmètre élargi**

Dès le 1<sup>er</sup> février, les voyageurs pourront encore plus facilement profiter de l'offre commune de transports publics en Région de Bruxelles-Capitale et dans sa proche périphérie, en empruntant indifféremment les véhicules des quatre opérateurs au moyen d'un seul et même titre de transport, dans une zone encore plus grande.

Les quatre opérateurs ont fait d'importants investissements pour améliorer l'offre de transport public dans et autour de Bruxelles.

Le nouveau Plan de Transport de la SNCB lancé depuis le 13 décembre 2020 inclut, entre autres, des trains supplémentaires tôt le matin et tard le soir, et des adaptations d'horaires pour améliorer les correspondances et permettre de meilleures connexions avec les bus, trams et métro de la STIB, du TEC et de De Lijn. Les réseaux complémentaires offrent de nombreuses possibilités de correspondances dans toutes les directions, permettant ainsi aux voyageurs disposant de ces nouveaux titres de transport d'arriver encore plus facilement à destination.

En gare de Schaerbeek, par exemple, il y a de meilleures correspondances les jours de semaine entre les nouveaux trains IC Courtrai - Bruxelles - Schaerbeek et les trams & bus de la STIB, et dans les gares intermodales de Schaerbeek, Anderlecht, Bruxelles-Midi, Bruxelles-Central et Bruxelles-Nord les week-ends, grâce aux nouveaux trains de la ligne Zottegem – Bruxelles – Schaerbeek. Toujours dans le cadre de ce nouveau Plan de Transport, la nouvelle gare d'Anderlecht a été inaugurée en décembre dernier sur la ligne Termonde-Bruxelles-Zottegem, juste à côté du pôle intermodal (métro et bus) de la STIB à CERIA.

Le redéploiement du réseau bus de la STIB a créé de nouvelles lignes de bus desservant les gares, par exemple la ligne 37 au départ de la gare de Linkebeek, ou la ligne 56 reliant la gare de Bruxelles-Schuman à différents quartiers du nord de la Région.

En juin 2020, De Lijn a mis en service une toute nouvelle génération de bus articulés (trambus) sur la ligne 820 qui relie Jette à la périphérie nord et à l'aéroport. Les travaux prévus sur le trajet amélioreront considérablement les flux du Ringtrambus dans les temps à venir.

Quant au TEC, il a notamment amélioré la lisibilité de son réseau en mettant en valeur les lignes Express, dotées d'une nouvelle numérotation (E11, E12 et E13, remplaçant les anciens noms Conforto ou Conforto bis).

Toutes ces avancées ont pour résultat de multiplier les possibilités de déplacements en transport public dans Bruxelles et depuis sa périphérie. Une offre plus dense, qui est aussi désormais plus facilement accessible à tous grâce à un seul et même titre de transport à tarif unique. De quoi réduire la part de la voiture en changeant les comportements de mobilité.

Car l'harmonisation tarifaire va non seulement simplifier l'utilisation des transports publics, mais elle va aussi permettre d'étendre l'offre et de réduire le coût de l'intermodalité pour le voyageur.

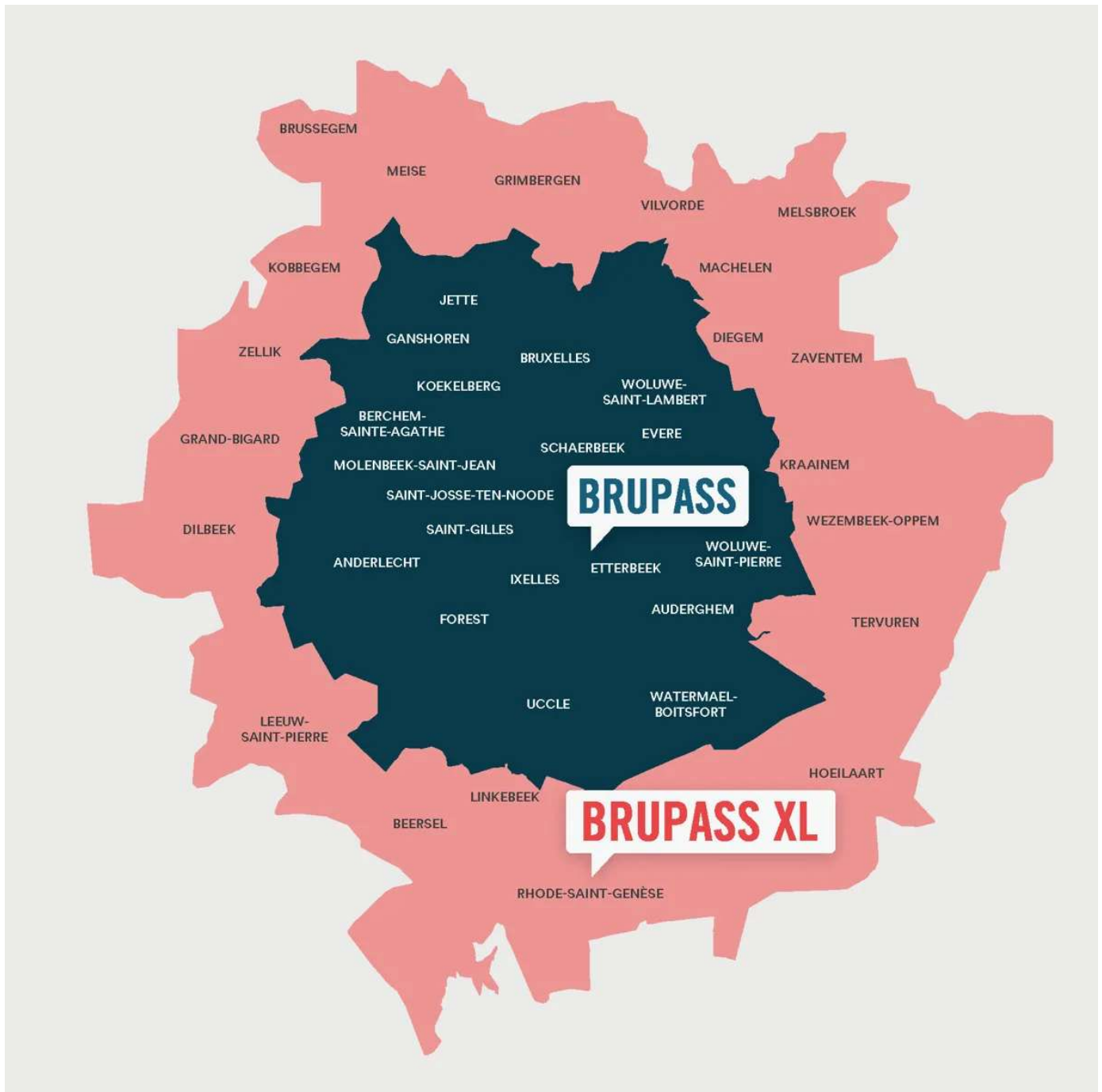
Ce sont ainsi 1,3 million de déplacements en voiture qui pourraient désormais s'effectuer en transport public, réduisant d'autant la pression automobile sur Bruxelles et sa périphérie proche.

### **Une avancée concrète dans le projet RER**

L'élargissement de la zone d'interconnectivité entre le train, le bus, le tram et le métro dans et autour de Bruxelles constitue une nouvelle étape dans le RER (Réseau Express Régional), la solution de mobilité qui combine les différents modes de transport publics lancée en 2015 et qui progresse chaque année.

### **BRUPASS, le nouveau nom des titres de transports intermodaux à Bruxelles**

Faire un voyage dans Bruxelles en empruntant différents modes de transports en commun reste possible grâce à la gamme de produits intégrés existants, aujourd'hui rebaptisée, puisque les actuels « tickets JUMP » (cartes d'1 voyage, de 10 voyages ou d'un jour) et « abonnements MTB » d'1 mois ou d'1 an s'appelleront désormais BRUPASS. Ces titres de transport seront complétés, dès le 1<sup>er</sup> février prochain, par la gamme « BRUPASS XL » qui offrira les mêmes possibilités dans une zone élargie (soit les 19 communes de Bruxelles et sa périphérie proche).



*La zone BRUPASS XL comprend la zone actuelle de Bruxelles (ancienne « zone MTB », zone bleue sur la carte) ainsi que la zone étendue (zone rose sur la carte).*

### **Une zone desservie par 53 gares et près de 1.400 trains par jour, et plus de 2.800 arrêts de bus, tram et métro**

Pour les voyages en train, cela implique un élargissement de la zone actuelle - couverte par les 35 gares bruxelloises et 18 gares supplémentaires: Beersel, Buda, Diegem, Dilbeek, Groenendaal, Grand-Bigard, Hoeilaart, Holleken, Linkebeek, Lot, Nossegem, Ruisbroek, Rhode-Saint-Genèse, De Hoek, Sint-Martens-Bodegem, Vilvorde, Zaventem et Zellik.

Pour le TEC, le nombre d'arrêts desservis passera ainsi de 73 à 121, soit 48 nouveaux arrêts. Chaque jour, ce sont près de 600 voyages qui permettent de relier la Wallonie et Bruxelles.

La zone est traversée par 111 lignes de bus de De Lijn. Les bus comptent environ 600 arrêts dans Bruxelles et en Périphérie, en plus d'un grand nombre d'arrêts aussi partagés avec la SNCB, la STIB et le TEC.

L'accès à l'ensemble de l'offre STIB reste bien entendu garanti, soit 83 lignes de tram, bus et métro, 2.200 arrêts et 69 stations de métro et de pré-métro.

Seule la desserte de l'aéroport depuis Bruxelles (dans les deux sens) fait l'objet d'un tarif particulier.

## En pratique

### Produits et tarifs (à partir du 01/02/2020) :

#### Pour la nouvelle zone BRUPASS XL :

- Titres de transport à l'unité :
  - BRUPASS XL 1 voyage 3 €
  - BRUPASS XL 10 voyages 20 €
- Abonnements ;
  - BRUPASS XL 1 mois 74 €
  - BRUPASS XL 12 mois 775 €

#### Pour la zone BRUPASS :

- Titres de transport à l'unité :
  - BRUPASS 1 voyage 2,4 €
  - BRUPASS 10 voyages 15 €
  - BRUPASS 1 jour 7,5 €
- Abonnements :
  - BRUPASS 1 mois 55,5 €
  - BRUPASS scolaire 90 €
  - BRUPASS 12 mois 583 €

Les différents produits BRUPASS et BRUPASS XL s'ajoutent à la gamme tarifaire classique des quatre opérateurs. Les nouveaux titres BRUPASS et BRUPASS XL seront accessibles via leurs canaux de vente respectifs, à l'exception du BRUPASS scolaire qui sera exclusivement vendu par la STIB, et des tickets BRUPASS XL 1 et 10 voyages qui ne seront pas vendus par De Lijn.

Ils seront tous téléchargeables sur carte MOBIB et devront être systématiquement validés au niveau de chaque transport utilisé lors du trajet complet (via un valideur de la STIB, du TEC et/ou De Lijn, et via un automate de vente de la SNCB avant d'embarquer dans le train).

Des solutions numériques sont également en cours de développement et seront disponibles au plus tard début 2022.

**Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre fédéral de la mobilité :**

*« Un seul tarif et un seul moyen de paiement pour les transports en commun dans et autour de Bruxelles, c'est une petite révolution et un pas décisif pour faire de la mobilité une liberté. BRUPASS facilitera grandement la vie des navetteurs et usagers des trains, tram, bus ou métros. Je suis certain que beaucoup découvriront que le train est une alternative crédible et complémentaire pour se déplacer plus librement vers et dans notre Capitale. Un ticket unique pour tous les transports en commun, c'est une nouvelle étape dans l'amélioration de l'offre et du service aux voyageurs. Mon souhait est clair : aider chacun à pouvoir se déplacer selon ses choix et non des contraintes. Pour y arriver, il faut investir intelligemment dans la mobilité, pour notre économie et nos emplois, pour notre santé et notre environnement. C'est pour cela qu'en tant que Ministre fédéral de la Mobilité, je me réjouis de l'excellente collaboration avec mes collègues Ministres régionaux de la Mobilité. Ensemble, nous irons + loin et + vite vers la mobilité de demain. »*

**Sophie Dutordoir, CEO de la SNCB :** *« Le nouveau plan de transport 2020-2023 de la SNCB comporte, entre autres, des adaptations d'horaires optimisant les correspondances et les connexions avec les bus, trams et métro. Avec près de 1400 trains par jour desservant 53 gares dans le périmètre concerné par la zone élargie « BRUPASS XL », l'offre de trains S et IC dans et autour de Bruxelles constitue une solution idéale pour voyager de façon rapide et confortable, en interconnexion avec les autres modes de transports publics. La SNCB ne peut que se réjouir de cette nouvelle étape concrète du RER. »*



*Sophie Dutordoir & Georges Gilkinet*

**Elke Van den Brandt, ministre bruxelloise de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière :** *"À partir du 1er février, il sera encore plus facile de se rendre à Bruxelles en transports en commun depuis la périphérie. BRUPASS XL est valable sur tout le réseau TEC, STIB et SNCB dans un périmètre de 11,5km autour Bruxelles. Fini les tracas avec les différents billets, on peut maintenant se rendre à Bruxelles rapidement et en toute sécurité, grâce à cette belle collaboration entre les différentes autorités. »*

**Brieuc de Meeûs, CEO de la STIB :** « *Les nouveaux titres intégrés Brupass et Brupass XL permettent d'étendre l'offre de transport public dans et autour de Bruxelles et d'en diminuer le coût pour l'utilisateur. Cette intermodalité renforcée offre plus de choix au voyageur pour définir son parcours idéal. Cela va lui permettre de réduire son temps de parcours et lui offrir une plus grande autonomie dans ses déplacements. Ils s'inscrivent parfaitement dans la stratégie d'évolution de la STIB qui tend vers de plus en plus de flexibilité, voire du sur mesure, dans la perspective d'une offre MaaS intégrant dans un avenir proche encore d'autres opérateurs de mobilité douce*».



*Brieuc de Meeûs & Elke Van den Brandt*



**Philippe Henry, Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité:** *« Il s'agit non seulement d'une avancée concrète qui va bénéficier à un très large public, mais aussi d'un signal fort que nous donnons ici : les différentes entités belges et les sociétés de transports publics joignent leurs efforts, pour que l'ensemble des voyageurs ressortent gagnants. C'est ici un pas important que je salue. Je souhaite toutefois que nous n'en restions pas là : continuons à travailler vers une intégration des tarifs et des moyens de paiement entre les différents opérateurs, avec une ambition encore plus forte pour offrir le meilleur service aux usagers ! »*

**Vincent Peremans, CEO du TEC:** *« La simplification de l'expérience de nos clients est l'un des objectifs majeurs de notre plan d'entreprise. Cette nouvelle offre tarifaire intégrée, issue d'une collaboration efficace entre les opérateurs de transport, vient renforcer les efforts déjà déployés par le TEC pour améliorer la mobilité entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, à travers notamment l'offre de lignes Express. Chaque jour, nous proposons plus de 600 voyages pour relier les deux régions ».*



Vincent Peremans & Philippe Henry

**Lydia Peeters, ministre Flamande de la Mobilité et des Travaux Publics:**

*“Avec la possibilité, pour les voyageurs, de passer plus facilement d’un mode de transport à l’autre grâce à un seul ticket, les transports en commun de la Région de Bruxelles-Capitale s’inscrivent pleinement dans la stratégie Flamande d’évoluer vers une approche de mobilité combinée. Une limite en moins pour le voyageur et un pas de plus vers le shift modal, nécessaire pour des déplacements plus durables, certainement en Périphérie Flamande. »*

**Ann Schoubs, directrice générale De Lijn:** *“De Lijn dispose de plus d’une centaine de lignes de bus à Bruxelles et en périphérie. Certaines d’entre elles comptent parmi les plus fréquentées de toute la Flandre. Les Nouvelles possibilités de correspondances sur les réseaux des quatre sociétés de transport constituent la force des Brupass et Brupass XL. Les deux titres de transports sont un important atout pour convaincre les citoyens de cette région congestionnée de passer de la voiture aux transports publics. Avec aussi la réalisation du réseau du Brabant, De Lijn pourra encore mieux contribuer à un shift modal ambitieux à Bruxelles et en périphérie.”*



*Ann Schoubs & Lydia Peeters*



*De gauche à droite: Vincent Peremans (CEO du TEC), Philippe Henry (Vice-Président et ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité), Briec de Meeûs (CEO de la STIB), Elke Van den Brandt (Ministre bruxelloise*

de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière), Ann Schoubs (directrice générale De Lijn), Lydia Peeters (ministre Flamande de la Mobilité et des Travaux Publics), Georges Gilkinet (Vice-Premier ministre et ministre fédéral de la Mobilité) et Sophie Dutordoir (CEO de la SNCB).



Services de presse :

- *Ministre fédéral de la Mobilité :*

*Benoît Ramacker, porte-parole – 0475 94 06 55 - [Benoit.Ramacker@gilkinet.fed.be](mailto:Benoit.Ramacker@gilkinet.fed.be)*

- *SNCB :*

*Vincent Bayer, porte-parole - 0490 13 50 01 – [vincent.bayer@sncb.be](mailto:vincent.bayer@sncb.be)*

- *Ministre bruxelloise de la Mobilité*

*Marie Thibaut de Maisieres, porte-parole – 0477 25 19 51 - [mthibaut@gov.brussels](mailto:mthibaut@gov.brussels)*

- *STIB :*

*Françoise Ledune, porte-parole - 0496 21 40 24 – [francoise.ledune@STIB.brussels](mailto:francoise.ledune@STIB.brussels)*

- *Ministre wallon de la Mobilité :*

*Sandra Guily – Attachée de presse – 0486 32 35 34 – [sandra.guily@gov.wallonie.be](mailto:sandra.guily@gov.wallonie.be)*

- *TEC :*

*Stéphane Thiery, Directeur du marketing et de la Mobilité - Porte-parole – 0495 50 28 57 – [stephane.thiery@letec.be](mailto:stephane.thiery@letec.be)*

- *Ministre flamande de la Mobilité :*

*Aidan Reinquin - porte-parole – 0485 25 51 81 - [aidan.reinquin@vlaanderen.be](mailto:aidan.reinquin@vlaanderen.be)*

- *De Lijn*

*Karen Van der Sype, porte-parole – 0470 21 91 68 – karen.vandersype@delijn.be*

---

### **A PROPOS DE LA SNCB**

Avec plus de 900.000 voyageurs par jour (avant la crise du COVID-19), la SNCB veut être la solution pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins en mobilité. La SNCB investit dès lors dans un mode de transport orienté client, dans des trains ponctuels et bien entretenus ainsi que dans des gares confortables, fonctionnelles et qui intègrent parfaitement les autres modes de transport intermodaux. La SNCB compte 18.400 collaborateurs qui, chaque jour, placent le client au centre de leurs préoccupations.

 [www.sncb.be](http://www.sncb.be)

Newsroom published with Prezly: PR Software.